



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Provenance du soja consommé en France

Question écrite n° 41283

Texte de la question

Mme Marie Tamarelle-Verhaeghe interroge M. le ministre de l'agriculture et de l'alimentation sur la question de la provenance du soja consommé en France. Elle souligne qu'il est nécessaire d'avoir une production de soja française, plus respectueuse de l'environnement et ne comportant pas d'OGM. Elle rappelle qu'actuellement la France importe 4 à 5 millions de tonnes de soja par an, elle est grandement dépendante du reste du monde car sa capacité à en produire n'est pas suffisante. À l'heure où le prix des matières premières agricoles flambe, il s'agit d'une véritable question de souveraineté alimentaire. Le soja est principalement importé du Brésil et d'Argentine, où sa culture est le vecteur d'une déforestation massive. Réduire cette déforestation est un enjeu mondial. Mme la députée souligne également que l'utilisation d'OGM est interdite pour l'alimentation humaine dans une grande partie de l'Union européenne et notamment en France, où la culture des OGM est interdite à des fins commerciales. Mais, paradoxalement, on importe du soja comportant des OGM, en provenance d'Amérique du Sud. Ce soja sert principalement à l'alimentation du bétail, ce bétail qui se retrouve ensuite dans les assiettes. Les Français consomment ainsi indirectement 57 kg de soja par an, dont 85 % comporte des OGM. Mme la députée ajoute que, en France, les surfaces cultivées de soja sont passées de 37 000 hectares en 2012 à 154 000 hectares en 2018, ce qui constitue une amélioration, bien qu'elle soit insuffisante. En janvier 2021, Emmanuel Macron avait préconisé d'augmenter la production de soja en Europe et sur le territoire français. L'augmentation de la production permettrait d'en finir avec les OGM et permettrait de réduire l'impact de la déforestation et restaurer des écosystèmes naturels. Un an après ces déclarations, on peut s'interroger sur les progrès concrets réalisés dans ce domaine. Elle demande si le Gouvernement va prendre des mesures pour augmenter la capacité de production du soja sur le sol français.

Texte de la réponse

La France importe près de la moitié des matières riches en protéines, essentiellement sous forme de tourteaux de soja issus de pays tiers. Dans ce contexte, le Président de la République a annoncé le lancement d'un plan dédié aux protéines végétales doté de près de 120 millions d'euros (M€) dont les priorités sont la réduction de la dépendance de la France aux importations de protéines végétales des pays tiers, l'amélioration de l'autonomie des éleveurs pour l'alimentation de leurs animaux, et la mise en œuvre de mesures visant à encourager les français à augmenter leur consommation de protéines végétales pour répondre aux nouvelles recommandations nutritionnelles. Il constitue le levier financier de la stratégie en faveur du développement des protéines végétales, présentée par le ministre de l'agriculture le 1er décembre 2020 et qui fixe, au terme d'une large concertation des parties prenantes, l'objectif ambitieux de doubler les surfaces cultivées avec des légumineuses d'ici 2030. Le plan en faveur des protéines végétales vise ainsi à améliorer de façon structurelle l'indépendance de la France dans la production de protéines végétales par la mise en place de mesures de soutien à court terme aux investissements en matériels de producteurs de grandes cultures et d'éleveurs (40 M€ à ce stade). Pour engager une dynamique sur le moyen et long terme et créer les outils de valorisation de ces productions, des dispositifs accompagnant la structuration des filières de protéines végétales et les investissements à l'aval de la filière ont été mis en place (50 M€). Enfin d'autres mesures visent le soutien des actions de recherche et

d'innovation afin d'identifier des solutions pertinentes d'un point de vue économique, environnemental et nutritionnel ou encore la promotion des légumineuses auprès des consommateurs. Au cours de la première année de mise en œuvre de la stratégie, la production de protéagineux a augmenté (+ 7 %) pour atteindre le plus haut niveau depuis dix ans. Si ce résultat positif est notamment lié à la conjoncture et aux conditions climatiques de la campagne 2020-2021, la stratégie nationale pour les protéines végétales va permettre de pérenniser et amplifier ces observations. Selon les dernières estimations, malgré une baisse des surfaces, la production de soja augmenterait de 5 % par rapport à 2020, à 428 000 tonnes, soit un volume proche du record de 2019. Le soutien doit donc s'inscrire dans un horizon de temps plus long pour ancrer la dynamique, en accompagnant l'appropriation de nouvelles technologies, afin que de véritables filières locales puissent se développer sur chaque territoire de production, permettant d'augmenter la valeur créée par ces productions et sa transformation, et d'atteindre les objectifs fixés.

Données clés

Auteur : [Mme Marie Tamarelle-Verhaeghe](#)

Circonscription : Eure (3^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 41283

Rubrique : Agriculture

Ministère interrogé : [Agriculture et alimentation](#)

Ministère attributaire : [Agriculture et alimentation](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [28 septembre 2021](#), page 7072

Réponse publiée au JO le : [19 octobre 2021](#), page 7677